

Procès verbal du

CONSEIL D'ECOLE DU 10.03.2026

Présents : Enseignants : Mme Demeester-Zeighem, Mme Collin-Moal, Mme Ruet, Mme Ingelaere, Mme Fautréro, M. Bourdier, Mme France, Mme Toussaint-Tardif, Mme Morvan, Mme Guillaume,

Mairie : M. Pépion, Mme Etienne, M. Caillaut, Mme Michel

Périscolaire : M. Thierry

Parents d'élèves : Mme VAUCHEREZ ; Mme CAMMAL ; Mme GUIGNON ; Mme BLÉE ; Mme ROUSSEAU ; Mme PAJON-NIOLLET, M. AIT ADDI , Mme LAVIEC, Mme LAPLACE

DDEN : Mme Wojcik

Excusés : Mme CANCEL ; M. CANCEL ; Mme LEMAIRE ; Mme PELLETIER ; M. DOSSOU ; M. LEMAIRE, Mme TSANG ? Mme KUSOSKY MOULIN

IEN : Mme Guillaume

1. Validation du conseil d'école du 13 octobre 2026

L'assemblée valide le procès-verbal du conseil d'école du 13 octobre 2025.

2. Evaluation nationale de mi-CP

On note une belle évolution du groupe de la classe de CP, qui a été soutenu lors d'ateliers de pratique sur les fondamentaux. Les enfants se sont bien mobilisés notamment sur l'acquisition des phonèmes. Une belle progression des résultats a été constatée tant en français qu'en mathématiques. Dans l'ensemble, les enfants ont rattrapé le retard constaté lors de l'évaluation de début d'année. Des fragilités subsistent en mathématiques pour plusieurs élèves. La technique opératoire de la soustraction et la résolution de problèmes sont les domaines pour lesquels les enfants ont rencontré le plus de difficultés ; une reprogrammation des notions des nouveaux programmes peut expliquer cela.

3. Des incivilités

Une rumeur a circulé selon laquelle une plainte aurait été déposée par un collectif de parents. M. Martin, représentant de la FCPE, précise qu'en aucun cas l'association de parents d'élèves n'est associée à ce dépôt de plainte. La FCPE souhaite se détacher du climat délétère actuelle et ne veut pas attiser la situation. Mme Ingelaere propose la création d'un groupe de travail pour améliorer la situation. Plusieurs membres (Mme Ingelaere, Mme Cammal, Mme Rousseau, M. Martin, M. Aït Haddi, M. Pépion, Mme Barbereau, Mme Michel, Mme Pajeon, M. Caillaut) souhaitent en faire partie.

L'échelle de sanction sera utilisée pour redonner un cadre.

4. Compte rendu de la réunion ASST

- En décembre : Evénement Laïcité avec l'intervention de salariés de l'USEP Loiret pour animer des activités thématiques..

- Jeudi 12 mars : Evénement discrisport pour sensibiliser les élèves aux discriminations dans le sport. Les enfants étaient répartis en groupes multi-âges du CP au CM2.
- Samedi 28 mars : Matinée parents-enfants (course d'orientation et parcours Ninja) organisée par des délégués sportifs motivés en partenariat avec la FCPE qui tiendra la buvette. Une communication a été faite sur tous les réseaux : affichages, réseaux sociaux et panneaux municipaux.
 - 1^{ers} pas pongistes : le tournoi CM1 et CM2 est reconduit (en cours).
 - Semaine olympique du 4 au 7 mai : activités sportives multi-âges chaque après-midi.
 - Vendredi 22 mai : Cross scolaire festif de la GS au CM2 (courses : GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2) autour du stade ou des écoles en cas de travaux. Les enfants peuvent courir costumés s'ils le souhaitent mais il n'y a aucune obligation.
 - Financement à hauteur de 900 euros pour 3 séances d'initiation aux pratiques corporelles de bien être pour cinq classes de cycle 2.

5. Le projet mosaïque (projet municipal sur le temps méridien)

Une artiste a accompagné les élèves de cycle 3 sur la pause méridienne pour créer une fresque désormais accrochée sur la jardinière en béton de la cour des CP. Les pois et rayures rappellent l'univers de Tom Tom et Nana.

6. Les projets à venir

MUNICIPALITE :

- Intervention d'une conteuse pour les élèves de cycle 2 sur la pause méridienne.
- Fête du sport: La municipalité proposera des activités sportives innovantes lors de la pause méridienne, ainsi qu'un stage aux vacances de Printemps (12 places) avec l'association Sport Ensemble

FCPE :

- Carnaval 14 mars,
- Randonnée vélo,
- Accueil PS,
- Bal des 3^{èmes},
- Matinée parents-enfants en partenariat avec l'ASST

ECOLE

- CP et CP/CE1 : 4 matinées d'interventions avec un animateur Loiret Nature Environnement (traces et indices du vivant dans la forêt, empreintes d'animaux et chant des oiseaux, flore et faune à l'étang, les végétaux autour de l'école), lectures offertes aux élèves de GS par les CP, randonnée contée le 9 juin, 5 séances de pratiques « Savoir rouler à vélo », dans les cours et la venelle, ateliers PEAC avec les GS (percussions, awalé, cuisine, artiste). Nous aurions besoin de 7 parents accompagnateurs pour l'activité poney.
- CP/CE1 : partenariat avec l'association des jardins d'Antan pour préparer la terre, faire des semis et planter dans le potager expérimental de l'école.
- CE1 : initiation tennis, correspondance avec une classe du Sénégal, classe sport du 18 au 22 mai avec installation du mur d'escalade de l'USEP, randonnée contée aux

abords de l'étang avec des bénévoles de l'association « Les randonneurs conteurs » le 9 juin.

- CE2 : Intervention du chanteur Adonis devant les 2 classes de CE2, joute théâtrale sur la tirade du nez de Cyrano de Bergerac au collège avec les 4^{èmes}, correspondance avec une école du Sénégal, pièce de théâtre intitulée Grou à la Passerelle à Fleury les Aubrais.
- CM1 et CE1/CM1 : Interventions tennis de table avec le comité du Loiret, journée médiévale en partenariat avec l'Arrois des 3 noues, petit déjeuner anglais (jeudi 2 avril ?), sensibilisation aux risques des écrans par la Brigade mobile de l'éducation nationale
- CM2 : Moment intergénérationnel le vendredi 13 mars: chants pour les aînés, 2/3 avril: intervention du cuisinier pour l'élaboration de menus, matinée athlétisme avec une classe de 6ème au collège le lundi 27 avril, séance SVT (3 dans l'année), permis internet avec la gendarmerie le 19 mai, intervention tennis de Table le 28 mai

Concert ADONIS pour toute l'école le 27 mars

7. Dispositif « 10 jours sans écran »

L'école, la Mairie et les représentants de parents d'élèves souhaitent s'associer et s'inscrire dans le dispositif « 10 jours sans écran » visant à réduire la consommation d'écrans de loisirs. Un groupe est constitué pour travailler sur ce projet.

Un livret à destination des élèves devrait être créé pour cette action avec des idées d'activités à vivre pendant le temps libre. Le potentiel d'espaces de loisirs de notre commune sera mis en avant. L'impression des livrets sera possible avec les photocopieurs de la mairie. Une soirée de clôture est prévue.

8. La fête des écoles

La fête des écoles aura lieu le vendredi 19 juin.

Les bénévoles pourront s'inscrire via HelleAsso. Il faudrait que l'équipe enseignante donne le nom des stands dès que possible à la FCPE.

La FCPE souhaite simplifier l'organisation (terminal de paiement, prévente des repas, tickets, ...). Il sera demandé aux familles de venir avec leurs « écocups ».

L'équipe du périscolaire participera à la fête avec des danses et la création de stands.

9. La date du prochain conseil d'école

En raison d'une action au collège, le conseil d'école sera décalé au 15 juin 2026.

10. Questions de parents :

Pour l'école :

- Serait-il possible d'éviter l'envoi d'informations ou de devoirs sur Prim'OT après 18h30 pour le lendemain matin ?

Réponse : L'école s'efforcera d'éviter l'envoi d'informations sur Prim'OT après 18h30.

- Certains parents expriment leur déception quant à la qualité des photos de classe. Serait-il envisageable d'étudier la possibilité de faire appel à un autre prestataire ?

Réponse : Un nouveau prestataire sera sollicité suite aux retours des familles.

- Compte rendu du conseil d'école : Pourriez-vous préciser comment le compte rendu du conseil d'école est communiqué aux parents et par quel moyen en sont-ils informés ?

Réponse : Normalement, le Procès-Verbal du conseil d'école ne peut être communiqué que lorsqu'il a été validé par le conseil d'école suivant. C'est alors que la directrice le transmet aux parents d'élèves via Prim'OT. Pour réduire le délai de communication, le PV sera désormais transmis aux familles via Prim'OT plus tôt, avec la mention « sous réserve de validation »

- Stationnement du bus pour la piscine côté venelle: Le car de la piscine se gare devant le portail alors que des stationnements sont prévus à proximité. Un arrêt matérialisé pourrait-il être envisagé afin de faciliter l'accès et d'assurer la sécurité des familles ?

Réponse : Les cars doivent normalement se garer sur le parking de l'ancien collège (arrêt matérialisé).

- Besoins matériels de l'école : L'école a-t-elle des besoins particuliers en matériel ou en fournitures scolaires (commandes en cours ou à prévoir) ?

Réponse : La baisse du budget municipal entraîne l'achat des fournitures par les familles, ce qui cause parfois des soucis de fonctionnement en classe lorsque le matériel manque

Le budget des fournitures pour la prochaine rentrée reste inchangé.

- Des questions de parents ont été résolues avant la date du conseil d'école.

Pour la Mairie :

- Horaires et accès aux grilles de l'école : Serait-il possible de rappeler les horaires d'ouverture et de fermeture des grilles d'accès à l'école ?

Réponse : Les grilles sont ouvertes le matin avant 8h20, à 11h20 et à 16h20 par les agents.

Fin du conseil d'école à 20h

Secrétaire : Mme Collin-Moal